

le faible nombre de cas d'infarctus du myocarde observés dans cette étude suggère que la population étudiée n'est probablement pas représentative des diabétiques chez lesquels une glitazone peut être indiquée. Bien que cette analyse intérimaire présente certaines limites (entre autres le faible pouvoir statistique, les biais de sélection), ces résultats suggèrent, comme la méta-analyse, davantage une augmentation du risque cardio-vasculaire avec la rosiglitazone plutôt que l'effet bénéfique escompté.

Tout ceci confirme en tout cas ce que nous avons écrit dans les Folia d'avril 2007: « Dans le traitement initial du diabète de type 2, la metformine reste le médicament de premier choix, et la place des glitazones est limitée en raison de leurs effets indésirables et des incertitudes quant à leurs effets à long terme ».

Bon à savoir

DEUXIEME VACCIN CONTRE LE ROTAVIRUS: ROTATEQ®. ATTENTION: DIFFERENCES AVEC LE ROTARIX® CONCERNANT LA POSOLOGIE ET LE COUT

[Déjà paru dans la rubrique « Bon à savoir » sur notre site web le 1/6/2007]

L'an dernier, un premier vaccin contre le rotavirus est apparu sur le marché, Rotarix® [voir Folia de juillet 2006, décembre 2006, février 2007 et mars 2007]. Depuis le 1^{er} juin 2007, un second vaccin est disponible : Rotateq®. Les deux vaccins sont destinés à l'administration par voie orale. Les vaccins diffèrent entre eux quant à leur composition, mais en ce qui concerne leur efficacité et leurs effets indésirables, aucun argument ne permet pour le moment de préférer un vaccin à un autre. Il existe cependant des différences de posologie et de coût pour le patient.

Posologie

- Rotarix® : 2 doses, avec un intervalle d'au moins 4 semaines (le Conseil Supérieur d'Hygiène recommande d'administrer le vaccin à l'âge de 2 et 3 mois).
- Rotateq® : 3 doses, avec un intervalle d'au moins 4 semaines (le Conseil Supérieur d'Hygiène recommande d'administrer le vaccin à l'âge de 2 mois, 3 mois et 4 mois).

Tant pour le Rotarix® que pour le Rotateq®, le schéma de vaccination doit être terminé avant l'âge de 6 mois. Ces vaccins peuvent être administrés au même moment que les vaccins contre la polio, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, le Hib, l'hépatite B et les pneumocoques.

Coût

Pour le Rotarix® et le Rotateq®, le ticket modérateur est, par dose, de € 10,60 pour les assurés ordinaires, de € 7,10 pour les assurés préférentiels.

- Rotarix® : pour les deux doses, un assuré ordinaire paie donc € 21,20.
- Rotateq® : pour les trois doses, un assuré ordinaire paie donc € 31,80.

Le coût pour l'INAMI est comparable pour les deux vaccins; le prix public (coût pour l'INAMI + ticket modérateur) est de € 154,80 pour les deux doses de Rotarix®, et de € 164,16 pour les trois doses de Rotateq®.